



Commission Départementale des Activités Sportives Section FEMININES

Procès-Verbal n° 20

Réunion du :	Jeudi 3 Février 2022
Présidence :	M. Guy BOUCHON
Réfèrent C. Féminine :	Mme Lydie BASTIEN
Secrétaire de séance :	Mme Huguette CARPENTIER
Assiste à la réunion :	MM. Yves FRACHET , Raymond CAZEAUX

INFORMATION

1. Dans le cadre de l'article 188 et 190 des R.G. et 80 des R.S. du District du Var, les décisions prises par les Commissions non disciplinaires peuvent être frappées d'appel par toute personne directement intéressée dans le délai de sept jours à compter du lendemain du jour de la notification de la décision contestée (par exemple, une décision notifiée le 15 du mois ne peut être contestée que par l'envoi d'un appel, au plus tard, le 22 du mois).
Le jour de la notification est le jour de la publication de la décision sur le site internet officiel du District ou sur Footclubs.
Les règlements des compétitions peuvent prévoir des dispositions spécifiques concernant les délais d'appel.
L'appel est adressé à la commission d'Appel par courrier électronique envoyé d'une adresse officielle du club. A la demande de la commission compétente, l'appelant devra être en mesure de produire un accusé de réception de cet envoi.
Le non-respect de ces formalités entraîne l'irrecevabilité de l'appel.
2. La commission compétente transmet, par tous moyens, une copie de cet appel aux parties intéressées.
3. Tout appel entraîne la constitution de frais de dossier d'un montant fixé par l'instance dont dépend la commission d'appel, et qui est débité du compte du club appelant (46 €)
4. La Commission compétente saisie de l'appel statue sur sa recevabilité, puis sur la régularité de la procédure antérieure, puis sur le fond.
- 5 - L'appel des décisions à caractère disciplinaire relève des procédures particulières prévues au Règlement Disciplinaire figurant dans l'article 83 des R.S. du District du Var.

RAPPEL

Le port du masque est obligatoire dans les locaux du district

**A votre arrivée dans le hall d'entrée merci de présenter un Pass Sanitaire
(Attestation vaccinal ou test de – 72 heures)**

ORDRE DU JOUR

- Informations
- Correspondance
- Dossier transmis en C.S.R.
- Désidérata



INFORMATIONS

* FEUILLE DE MATCH INFORMATISEE

Rappel : L'utilisation de la tablette est obligatoire pour les compétitions U15 à Séniors.

En cas de problèmes contacter les responsables FMI suivant :

Rappel du n° de téléphone des membres de la Commission à contacter : M. Patrick FAUTRAD : 06.09.20.53.90 - M. Yves SAEZ : 06.12.62.75.51 et Mme Béatrice MONNIER : 07.64.40.29.29 – M. Jean Louis NOZZI : 06.23.48.30.76.

Ces derniers noteront les clubs les ayant contactés.

Voici quelques rappels en matière d'usage de la Feuille de Match informatisée, à destination notamment des nouveaux dirigeants de clubs amenés à utiliser la FMI pour la première fois.

1. NOUVELLE VERSION

Nouvelle version 3.9.0.0 de la FMI à télécharger sur Play store et Apple store.

Ces versions prennent notamment en compte l'évolution permettant d'attribuer des avertissements et des exclusions aux personnes présentes sur le banc.

2. CONFIGURATION DES UTILISATEURS

Pour les compétitions régionales et départementales : La case « compte rattaché à la nouvelle application de gestion des compétitions doit être cochée.

Le paramétrage des utilisateurs FMI a été réinitialisé en début de saison. Les correspondants FOOTCLUBS des clubs doivent donc vérifier obligatoirement le bon paramétrage des comptes des utilisateurs de la FMI avant les premiers matchs :

Profil/Gestionnaire feuille de match informatisée/Equipes affectées

3. MOT DE PASSE

Les mots de passe de l'ensemble des utilisateurs FOOTCLUBS ont été réinitialisés en début de saison. Chaque utilisateur, étant amené à utiliser la FMI, doit avoir vérifié la validité de son mot de passe avant le jour J :

- Pour les utilisateurs qui ont l'habitude d'accéder à FOOTCLUBS : en se connectant à FOOTCLUBS (<https://footclubs.fff.fr>)
- Pour les utilisateurs FMI exclusivement (invité FMI) : en utilisant le module dédié dans la rubrique assistance de la FMI (<https://fmi.fff.fr/assistance>)

4. PREPARATION DES EQUIPES

L'EQUIPE RECEVANTE ET L'EQUIPE VISITEUSE

La préparation des équipes doit être réalisée via l'interface web (<https://fmi.fff.fr>) UNIQUEMENT.

Ceci permet de récupérer les données en temps réel et d'éviter des échanges de données inutiles sur la tablette :

- Pour les matchs du samedi : dès le mardi et jusqu'au vendredi soir au plus tard
- Pour les matchs du dimanche : dès le mercredi et jusqu'au samedi soir au plus tard

5. RECUPERATION DES RENCONTRES ET CHARGEMENT DES DONNEES DU MATCH

UNIQUEMENT L'EQUIPE RECEVANTE

Les actions de récupération des rencontres et de chargement des données du match ne sont nécessaires qu'une seule fois.

Elles doivent être réalisées sur la tablette de l'équipe RECEVANTE :

- Pour les matchs du samedi : à partir du vendredi minuit jusqu'au moins 2 heures avant le début de la rencontre.
- Pour les matchs du dimanche : à partir du samedi minuit jusqu'au moins 2 heures avant le début de la rencontre.

IMPORTANT :

- L'équipe RECEVANTE est en charge de la FMI et c'est la seule qui doit réaliser les opérations de récupération de données. L'équipe visiteuse ne doit faire que des préparations via l'interface WEB.
- Si la récupération des données par le club RECEVANT n'inclut pas les dernières modifications faites par l'équipe visiteuse, **il est inutile de récupérer de nouveau les données**, il suffit d'aller directement dans la partie feuille de match de la FMI pour modifier les compositions avant la rencontre au stade si besoin, l'équipe adverse fera ses ajustements,
- **Pour en savoir +, un guide est à votre disposition : GUIDE D'UTILISATION**

CONSEILS

Afin d'éviter des blocages et des lenteurs, nous vous conseillons, de temps en temps, de **VIDER « LE CACHE »** que vous trouverez dans la rubrique paramètres de la tablette.

Nous vous conseillons également de supprimer l'application FMI sur la tablette et de la réinstaller.

De même, pour éviter des amendes inutiles, il est conseillé au dirigeant du club RECEVANT, responsable de la tablette de :

1/Vérifier que l'arbitre a bien clôturé la rencontre.

2/Effectuer un partage de connexion avec son smartphone et transmettre la Feuille de match immédiatement ;

Sachant que la FMI devra être transmise, au plus tard, le lendemain de la rencontre, avant 24h00.



*** IMPORTANT**

Compte tenu de la situation sanitaire exceptionnelle que nous subissons, pour le bon déroulement des divers championnats, la commission des activités sportives demande un effort à tous les clubs pour jouer les matchs de retard en semaine

S'il s'avère que les clubs, pour diverses raisons ne peuvent s'entendre, la commission prendra, en plein accord avec le comité de direction, la décision impérative pour la continuité des championnats.

SENIORS FEMININES à 11

Suite aux play off organisés par la ligue du 22 et 29 mai 2022, le premier de la 1^{ère} phase participera aux play off. En conséquence changement dans le planning

le 13 mars sera une journée de rattrapage

le 20 mars 13^{ème} journée

le 27 mars rattrapage

le 3 avril 14^{ème} journée

le 10 avril ¼ de finale coupe du var

FEMININE U15F

En raison de nombreux report de match en U15F (championnat et coupe) La commission a pris la décision :

19 Février 2022 journée de rattrapage

19 mars journée ¼ final Coupe

CORRESPONDANCE

Féminines seniors à 11 :

ASPTT HYERES : demande le report du match c / RC LA BAIE du 23.01.22 au 13.03.22. La commission dit match à jouer le 13.03.2022

REPORTS DE MATCH

A jouer le 06 Février 2022

Séniors à 8 Poule D1

ES LORGUES / U.A LA VALETTE du 19.12.2021

ST CYR / US VAL D'ISSOLE du 19.12.2021 (55191.1)

STE MAXIME / LA LONDE du 16/01/2022 (55200.1)

Séniors à 8 Poule D2

ASPTT TOULON/PAYS DE FAYENCE du 19/12/2021 (55235.1)

PIGNANS / ST MAXIMIN du 19.12.2021 (55238.1)

A jouer le 12 Février 2022

U15F Poule A

SPORTING CLUB TOULON/MOURILLON du 15/01/2022 (53423.2)



U15F Poule B

DRAGUIGNAN / FC SEYNOIS du 22.01.2022 (53454.2)

**A jouer le 13 Février 2022
Ou en semaine**

Séniors à 11

AS BRIGNOLES / SPORTING CLUB DE TOULON du 19.12.2021 (53042.1)

ASPTT HYERES / CARQUEIRANNE LA CRAU DU 09.01.2022 (53045.1)

Séniors à 8 Poule D1

ES LORGUES / BESSES du 16.01.2022 (55202.1)

ET.S LORGUES / ST.O.LONDAIS du 30.01.2022 (55212.1)

Séniors à 8 Poule D2

ST MAXIMIN / HYERES FC du 09.01.2022 (55243.1)

A jouer le 19 Février 2022

U15F Coupe du Var

PIVOTTE SERINETTE / FREJUS ST RAPHAEL du 12.02.2022

U15F poule A

SPORTING CLUB / LE BEAUSSET du 18/12/2021 (53420)

A jouer le 23 Février 2022

U15F POULE A

TOULON ELITE FUTSAL / PIVOTTE SERINETTE du 18.12.2021 (53418.1)

U15F POULE B

BRIGNOLES / ST MAXIMIN du 29.01.22 (52459.2)

A jouer le 2 mars 2022

U15F POULE B

LES VALLONS / FC LA SEYNE du 26.02.2022 (53462)

A jouer le 3 mars 2022

U15F POULE A

CARQUEIRANNE LA CRAU / TOULON ELITE FUTSAL du 29.01.2022 (53429)

A jouer le 13 mars 2022

U15F POULE B

SC DRAGUIGNAN / FC SEYNOIS du 22.01.2022 (53454.2)

Séniors à 11

RC LA BAIE / ASPTT HYERES du 23.01.2022 (53024.2)



District du Var de Football



A Jouer LE 10 avril 2022

Séniors à 8 D1

ASPTT HYERES /AS MAXIMOISE du 23.01.2022 (55207.1)

A Jouer le 17 avril 2022

Séniors à 8 D1

VAL ISSOLE / LA VALETTE DU 23.01.2022 (55206.1)

FEUILLES DE MATCH MANQUANTES

1^{ère} parution

Séniors à 8 poule A

ST CYR / ST MAXIMIN du 30.01.2022 (55213.1)

Séniors à 8 poule B

PUGET / HYERES FC du 23.01.2022 (55432.1)

U15F poule A

LA CADIERE / LE MOURILLON du 29.01.2022 (53432.1)

DOSSIER TRANSMIS A LA C.DES STATUTS ET REGLEMENTS

U15F POULE A

HYERES FC / SPORTING CLUB TOULON du 11.12.21 (53444.1)

Séniors à 8

LA VALETTE / GONFARON du 03.02.2022 (55195.1)

COUPE DU VAR SENIORS A 8

Le tirage de la Coupe du Var Féminine Séniors à 8 est reportée à une date ultérieure.

QUI PEUT JOUER ?

Séniors F à 11 :

Ouverts aux Séniors - U20F – U19F – U18F – 3 joueuses U17F surclassées – 3 joueuses U16F surclassées
Nombre de mutés : 6 dont 2 Hors période

Séniors F à 8 :

Ouverts aux Séniors - U20F – U19F – U18F – 4 joueuses U17F surclassées dont 1 seule U16F
Nombre de mutés : 4 dont 2 Hors période

Championnat U15F à 8 :

Ouverts aux U15F – U14F – 3 joueuses U13F surclassées
Nombre de mutés : 4 dont 2 Hors période



DESIDERATA

Clubs ne pouvant jouer que le Dimanche

Séniors F à 8
ROQUEBRUNE
US VAL ISSOLE –
PIGNANS

Clubs ne pouvant jouer que le Samedi

U15F à 8
LORGUES

Prochaine réunion
Jeudi 10 Février 2022

Le Président : Guy BOUCHON
La Référente C. Féminine : Lydie BASTIEN
La Secrétaire : Huguette CARPENTIER